

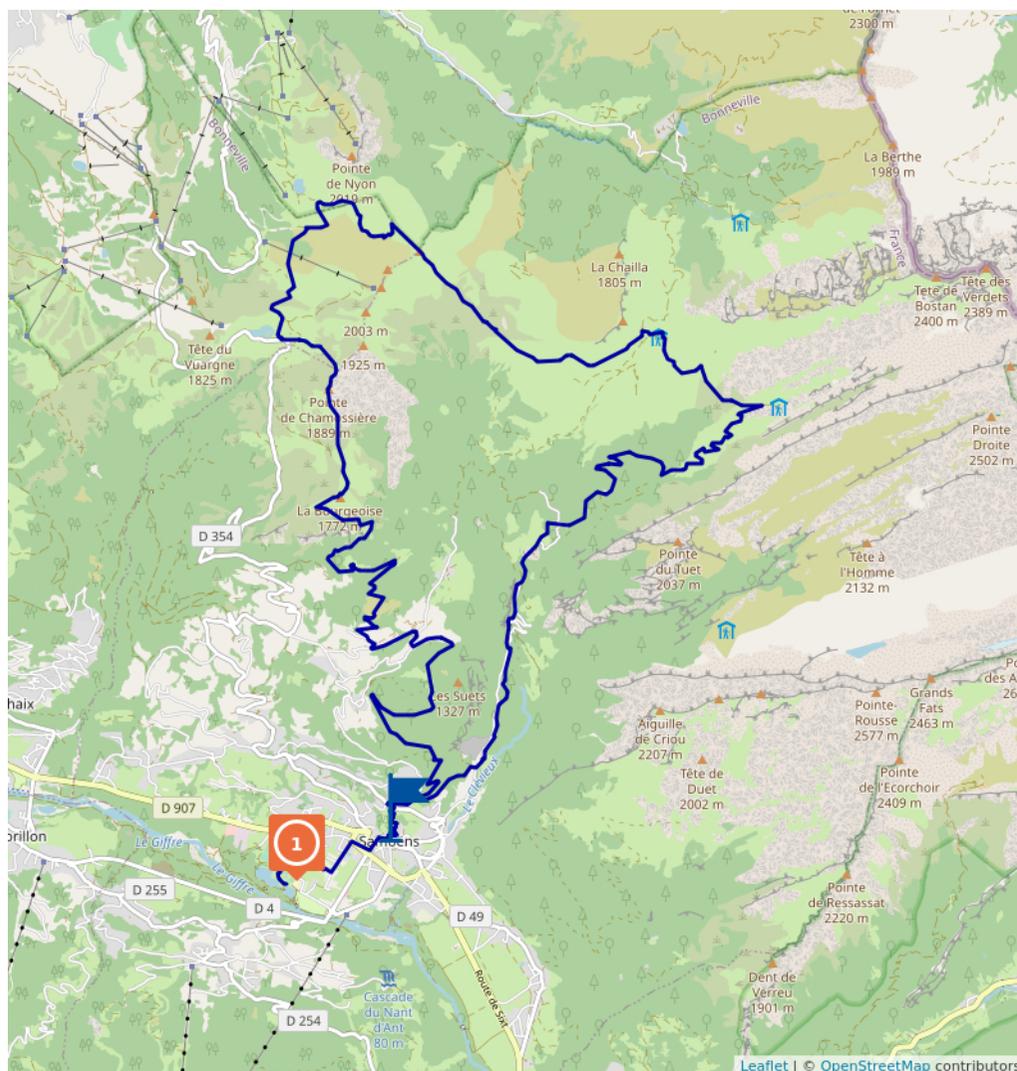
Itinéraire Trail - 30km

Proposé par :

OT Samoëns

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"

www.cirkwi.com/circuit/285340



 30.40 km

 maxi 2091 m

 mini 687 m

 1870 m

 1880 m

(Re)vivez la course de l'UTHG à votre rythme avec le parcours du Tour du Giffre !

Commencez par une première côte de 3km qui vous offrira une vue imprenable sur toute la vallée du Haut Giffre, puis traversez la montagne jusqu'au Chalets du Trot.

Découvrez lors de votre descente le hameau du Mont puis dirigez vous aux gorges de Tines.

Nouvelle côte direction le majestueux Lac de Gers et sa combe.

Ce circuit est composé de
1 point d'intérêt

Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com



Mise à jour le 08/07/21 par OT Samoëns et généré par www.cirkwi.com

Les derniers kilomètres vous amèneront jusqu'aux Lac aux Dames où vous pourrez profiter de la base de loisirs pour vous étirer et dégourdir vos jambes.

Itinéraires à titre indicatif.

Contact : Téléphone : 04 50 34 40 28 Email : contact@uthg-trail.com Site web : <http://www.samoens.com>
Facebook : <http://www.facebook.com/samoensofficiel>

Période d'ouverture : Du 01/05 au 31/10/2021. Accès fortement déconseillé en hiver. Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

1

600, Route du lac aux Dames Base de loisirs 74340 SAMOËNS

Restaurants, Brasserie

La Terrasse du Lac

Terrasse ombragée au calme au cœur de la base de loisirs avec vue sur le Criou et les deux lacs.
Restauration traditionnelle, nombreux parfums de glaces...
Organisation de soirées à thèmes.



La Terrasse du Lac

Contact : Téléphone : 06 49 66 10 27

Période d'ouverture : Du 19/05 au 30/09/2021, tous les jours. Du 18/12/2021 au 17/04/2022 de 10h à 19h. Fermé le mardi. Service restauration uniquement le midi. Le soir pour les groupes.

Dispositions spéciales COVID 19 : Port du masque obligatoire lors des déplacements Distanciation entre les tables Places assises obligatoires Gel hydro-alcoolique à disposition